

## SÉCURISER LE SOMMEIL DES ENFANTS

L'Institut de veille sanitaire (InVS) a dressé, dans un rapport récemment publié, un tableau épidémiologique et environnemental des morts inattendues des nourrissons. L'âge de 2 mois et demi est l'âge critique pour la mort subite du nourrisson.

Or, un grand nombre de ces décès auraient pu être évités par un environnement de sommeil plus sûr. L'organisme recommande donc une nouvelle fois de respecter des consignes simples : coucher l'enfant sur le dos, dans un lit adapté (notamment le matelas) et seul, le couvrir légèrement,

et supprimer tout objet mou (peluche, tour de lit, oreiller de prévention de la plagiocéphalie, boudins, etc.). Ces recommandations sont valables pour la nuit ou la sieste, de la naissance à 6 mois.

Par ailleurs, l'InVS insiste : la sensibilisation des femmes enceintes à l'arrêt du tabac doit être poursuivie. ▶



### Source

Rapport de l'Institut national de veille sanitaire. Les morts inattendues des nourrissons de moins de 2 ans, Enquête nationale 2007-2009 ([www.invs.sante.fr/publications/2011/morts\\_nourrissons/index.html](http://www.invs.sante.fr/publications/2011/morts_nourrissons/index.html)).